

Date d'élaboration du profil : Mars 2011

Mise à jour du : 24 mai 2023

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Baleine

Commune : SETE

Département : Hérault

Région : Occitanie

Responsable de l'eau de baignade :

Mairie de Sète

Période d'ouverture : juillet et août

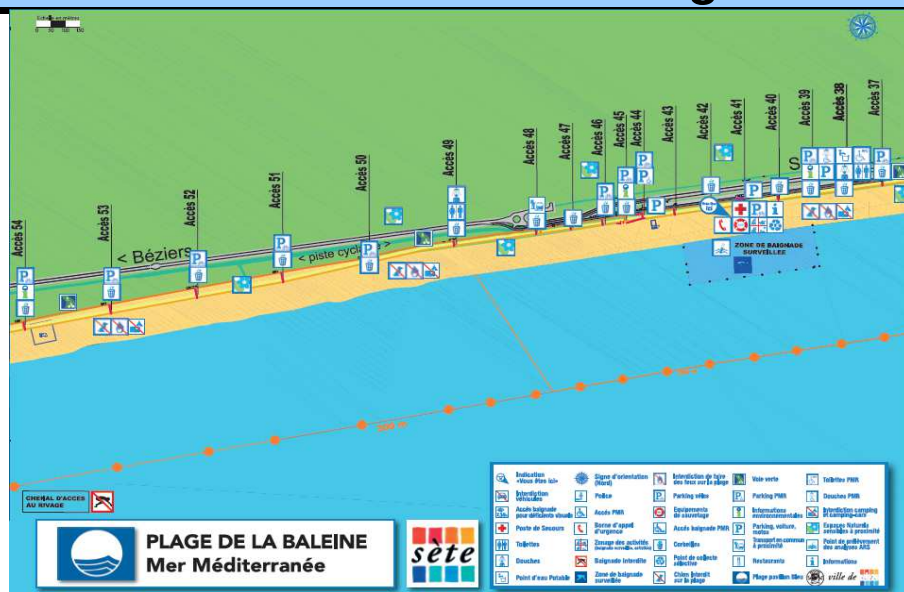
Heures de surveillance : 11h à 19h

Période de surveillance sanitaire (ARS) : mi juin - mi septembre

Localisation du point de suivi ARS :

x = 705554 , y = 1820583

Schéma de la zone de baignade



Nouvelle classification de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)

Classement 2022

(analyses entre 2019 et 2022)



EXCELLENT

rappel du classement des années précédentes :

2013, 2014, 2015	2016, 2017	2018, 2019	2020	2021
EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT

Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 76/160/CEE)

de 2008 à 2012, classé A : Eau de bonne qualité

Aucun épisode de pollution avéré entre 2000 et 2022 ; aucune fermeture en 2022

Informations pratiques

Poste de secours : Oui

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Non

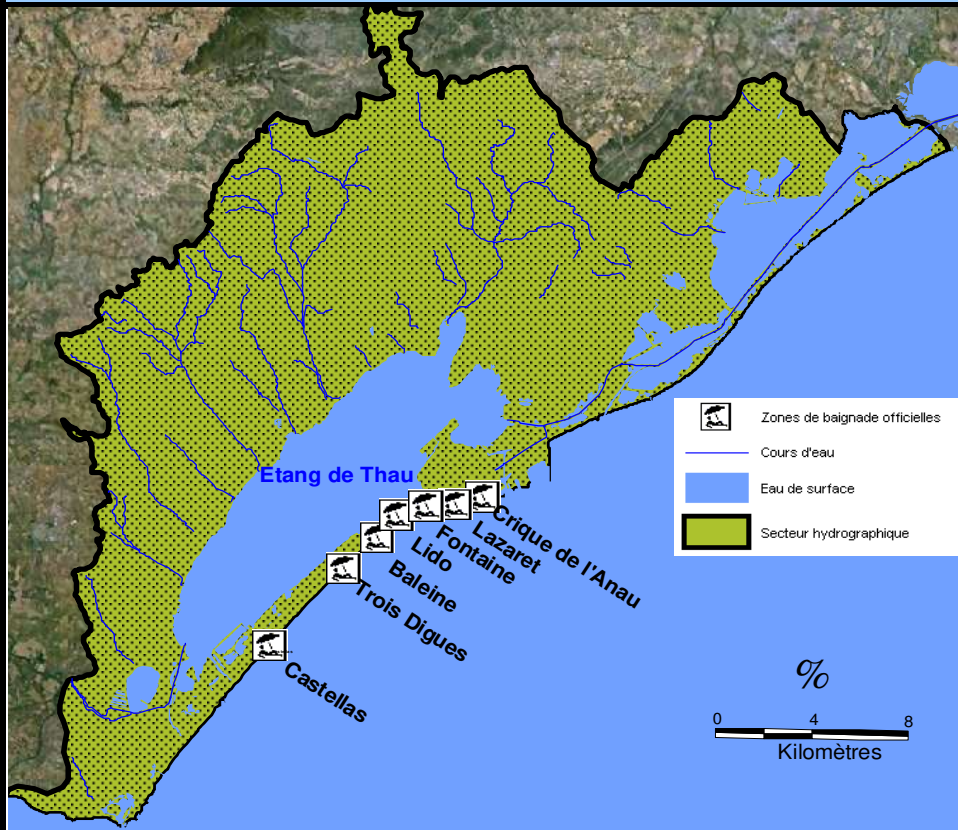
Douches / Toilettes : Oui / Oui

Point eau potable : Oui

Poubelles : Oui

Accessibilité aux animaux : animaux interdits

Présentation de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions

Aucune source de pollution avérée recensée à ce jour sur la zone de baignade